Actus Cosmetopôle Auvergne-Rhône-Alpes

3e trim 2026



Les coproduits : le gisement qu'on jette encore

La bioéconomie crée les conditions du passage d'une économie fondée sur les ressources fossiles à une économie fondée sur la biomasse. De la bioéconomie relèvent aussi bien le « biosourcing » que la valorisation des coproduits (« upcycling »). Les biomasses peuvent ainsi être de différentes origines : agricole, forestière, marine, ou reposer sur la mobilisation des biodéchets.

Or l'un des intérêts de cette biomasse est d'être à la fois renouvelable, et consommatrice de CO2. Le marché alimentaire reste prioritaire, cependant la masse de coproduits disponible laisse la voie ouverte à leur valorisation sur d'autres marchés, notamment celui de la chimie.

Les études estiment souvent la part d'ingrédients biosourcés dans les formulations cosmétiques, à 40 % en moyenne de la composition totale des produits européens. Cette part est bien plus importante si l'on exclut l'eau, qui ne relève pas de la biomasse. Ainsi, en recalculant les proportions sans l'eau, la part des ingrédients biosourcés et naturels fait un bond spectaculaire pour atteindre entre 75 % et 85 % de la matière sèche globale de l'industrie.

Le volume potentiel de coproduits non collectés ou insuffisamment valorisés serait important, bien qu'il soit difficile à quantifier. Cependant, il est certain qu'il augmentera encore si les cultures de diversification (présentant un intérêt agro-environnemental particulier) arrivent à progresser. Cet objectif n'est atteignable que si les débouchés pour les coproduits de ces cultures s'avèrent suffisamment rémunérateurs et viables. Beaucoup des coproduits récoltés sont transformés à l'étranger avant de revenir en France. L'un des enjeux pour rendre la filière compétitive est de développer les outils de transformation en France, et de trouver des voies de valorisation plus rentables que celles aujourd'hui exploitées. La cosmétique en fait partie.

L'enjeu : transformer un coût en un ingrédient valorisable

Chaque tonne de coproduit valorisée plutôt qu'éliminée, est une ligne de coût qui disparaît et une ligne de revenu qui apparaît. Pour les entreprises, l'enjeu est double : rester compétitives sur des matières premières qui se raréfient et se tendent, et répondre à une pression de la réglementation et des demandes consommateurs croissantes.

Ces coproduits viennent souvent de filières agricoles ou marines locales. Les valoriser sur place, permet de maintenir sur le territoire la chaîne de valeur, plutôt que laisser les coproduits partir en matière première brute en dehors des frontières nationales pour les voir revenir en produit fini importé.
Entre 2015 et 2025, l'upcycling cosmétique est passé d'un argument marketing opportuniste à un vrai levier d'innovation industrielle, mais l'écart reste énorme entre les cas qui percent et ceux qui restent bloqués au stade démonstrateur.

Les freins à surmonter

Plusieurs obstacles ralentissent la valorisation des coproduits. L'un des freins principaux est technique et industriel. Un coproduit est par nature hétérogène et saisonnier. Sa composition varie selon la récolte, le terroir, le procédé utilisé en amont. Or notre filière cosmétique exige des lots reproductibles, d'en prouver l'innocuité et la stabilité, documents à l'appui. Il faut parvenir à extraire un actif, un excipient, un additif, d'une matière variable, sans solvant résiduel, à un coût industriel viable. Le deuxième frein tient à l'approvisionnement. Un coproduit valorisable aujourd'hui doit rester disponible plusieurs années, au moins 5 ans, en volume stable. Les partenaires, côté agricole comme industriel, doivent s'avérer fiables. Beaucoup d'initiatives restent au stade de la preuve de concept faute de sécurisation de la filière amont sur le temps long.

La filière cosmétique se penche sur les coproduits au niveau national et dans les territoires

Dans la suite des travaux engagés pour la sensibilisation des entreprises de la filière cosmétique à la préservation de la biodiversité, Cosmed initie un groupe de travail pour identifier les besoins des entreprises, les ressources disponibles, les freins éventuels et opportunités d'usage. Des projets en région pourront être également étudiés, afin de valoriser les biomasses locales. Vous avez une filière à valoriser ? Vous êtes un acteur de la transformation ? Faites-vous connaître auprès de Cosmed : environnement@cosmed.fr

Portrait : Anne-Cécile Minvielle, Responsable Qualité et Affaires réglementaires, LABORATOIRES NOREVA



Responsable Qualité & Affaires Règlementaires chez Noreva depuis janvier 2019, Anne-Céline Minvielle apporte au groupe plus de 30 ans d'expérience dans les biotechnologies, la pharmacie et la cosmétique, acquis dans les domaines de la R&D, de la qualité, de l'audit et des affaires règlementaires.

Titulaire d'un doctorat de microbiologie et diplômée ingénieur INSA en génie biochimique et alimentaire, Anne-Céline Minvielle débute son parcours chez Lonza à Saint Beauzire (63), où elle passe quinze ans à des postes techniques et managériaux : responsable technique du laboratoire de service de détection des OGM où elle a participé activement à la rédaction des normes pour la détection des OGM, puis chef de projet R&D sur l'automatisation du contrôle microbiologique rapide de produits alimentaires et cosmétiques par PCR. Elle poursuit ensuite chez Greentech comme Responsable Affaires Règlementaires et Pharmaceutiques, où elle prend en charge la création des dossiers technico-règlementaires et les certifications bio.

Implanté à Clermont-Ferrand au cœur de l'Auvergne, Noreva est un laboratoire dermatologique, créé il y a 30 ans par des dermatologues, qui développe des soins adaptés aux besoins spécifiques de chaque peau et de chaque génération. Du développement à la fabrication, ses soins sont entièrement réalisés en France, avec l'ambition d'offrir des solutions dermatologiques efficaces, responsables et accessibles à tous. Noreva est présent dans plus de 80 pays et regroupe en France trois marques (Noreva, Elcéa, Onagrine). Au sein de Noreva, Anne-Céline Minvielle assure la conformité règlementaire de l'ensemble du portefeuille produits, pilote la veille règlementaire, garantit la qualité des produits et audite les façonniers.

Pour Noreva, l'adhésion à Cosmed répond avant tout à deux besoins essentiels : bénéficier d'une veille règlementaire fiable et réactive, indispensable dans un secteur aux exigences en constante évolution, et s'appuyer sur un réseau de professionnels engagés permettant d'échanger sur les bonnes pratiques et d'anticiper les évolutions du métier.



Cosmed partenaire de la Rencontre Cosmebio

Evénement BtoB dédié aux ingrédients cosmétiques naturels et bio, la Rencontre Ingrédients Cosmébio le 5 novembre 2026 à Valence met deux thématiques importantes au cœur des échanges : Agricultures et Biotechnologies, et Cosmétiques et Longévité.

Déroulement de la Rencontre Cosmebio

La Rencontre Cosmebio vise plusieurs objectifs : développer l'offre d'ingrédients utilisables dans des formules certifiées COSMOS, permettre aux adhérents de présenter leurs innovations au sein du réseau, identifier des évolutions souhaitables pour les ingrédients de la cosmétique bio, et favoriser la rencontre et les échanges avec les experts présents.

Cette journée est rythmée par plusieurs temps forts : des conférences, des stands de fournisseurs d'ingrédients pour découvrir leurs dernières innovations ; un bar à textures, pour tester de nouvelles formulations ; la remise des Trophées Ingrédients Cosmébio 2026.

Participation de Cosmed à la table-ronde

Stéphanie Garrel, chargée d'affaires réglementaires chez Cosmed, interviendra lors d'une table-ronde sur le thème « Cosmétique et longévité : du choix des ingrédients aux preuves d'efficacité ». Elle sera aux côtés de Silab, de Cosmepar et de Naëmos, aux expertises complémentaires.

Les autres conférences et la table-ronde aborderont les liens entre agricultures et biotechnologies. Il existe plusieurs modèles de production des ingrédients : ce sera l'occasion d'en dresser le panorama, d'en rappeler les enjeux et les impacts environnementaux.

Détails et inscription sur la page de Cosmebio

SAVE THE DATE !

L'eau est essentielle pour assurer la qualité de vos produits et le bon fonctionnement de vos process de fabrication.

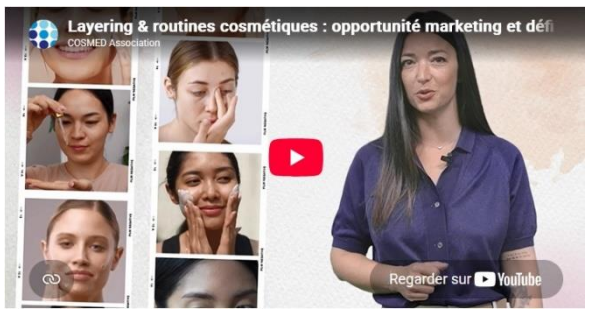
Le **24 juin 2027**, la prochaine rencontre du Cosmetopôle portera sur cette thématique.

Qu'attendez-vous de cette journée ?

A vous de nous dire en répondant au questionnaire ci-joint !

Retrouvez les derniers Cosmed TV…

Au 3e trimestre 2026 : Layering et routines cosmétiques : opportunité marketing et défi de formulation ; 5 mn pour comprendre l'extension de l'étiquetage des allergènes à l'international ; Soins et produits d'hygiène pour animaux ; Innovation partenaire Co-farming ; Accord UE-Mercosur…



Abonnez-vous à la chaîne Youtube de Cosmed pour ne rien manquer :



… et nos rapports de veille stratégique

Chaque trimestre, lisez l'information économique et stratégique de la filière. Découvrez celui du 3e trimestre sur www.cosmed.fr



Les infos partenaires

UN NOUVEAU PRESIDENT AU CLUSTER BIO
Directeur général d'Ekibio, directeur général délégué du pôle alimentaire de Léa Nature, Thierry Chiesa a été élu président du Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes pour trois ans (2026-2029) Ce réseau fédère les acteurs régionaux du bio (agriculture, agroalimentaire, cosmétique, bien-être, textile, entretien). Dans un marché bio en pleine mutation, Thierry Chiesa veut porter le développement économique du secteur, l'innovation, les coopérations entre acteurs, l'économie circulaire et la résilience des approvisionnements. Sa nomination confirme aussi l'engagement de Léa Nature et Ekibio dans la structuration de la filière bio française.
www.cluster-bio.com

COSMED AU FORUM BIODIVERSITE & ECONOMIE
En attendant la prochaine rencontre du Cosmetopôle Centre-Ile-de-France, les entreprises de la filière cosmétique sont conviées au Forum Biodiversité & Economie, un rendez-vous bisannuel incontournable organisé par l'Office Français de la Biodiversité, pour rassembler les acteurs déjà mobilisés ou qui souhaitent s'engager en faveur de la biodiversité. Mathilde Guyader, responsable Environnement chez Cosmed, interviendra lors de l'atelier « Echelle sectorielle : quels leviers de transformation ? ».
Le forum a lieu à la Cité des Sciences et de l'Industrie, à Paris. Retrouvez les dernières éditions sur le site de l'Office Français de la Biodiversité.

VOUS SOUHAITEZ VOUS IMPLANTER AUX USA ?
Le Service Commercial de l'Ambassade des États-Unis en France invite à des rencontres d'affaires exclusives dans le cadre du SelectUSA Roadshow in France : Building Bridges to the U.S.A.
L'événement réunira des représentants de 19 États américains et des experts en implantation (juridique, fiscalité, banque…) afin d'échanger avec les entreprises qui souhaitent s'implanter ou déjà implantées, en croissance, qui cherchent à se développer dans d'autres Etats ou à recruter.
Lors de la réunion seront présentés les dispositifs d'accompagnement fédéral et étatique. Chacun pourra aussi mieux comprendre les écosystèmes locaux et d'identifier des opportunités d'investissement.
Date et lieu : 18 novembre 2026, à Paris – Hôtel de Talleyrand, inscription en ligne.



Les échos des entreprises

GREENTECH REMPORTE UN PRIX IFSCC
Du 28 septembre au 1er octobre se tenait le 36e congrès de l'ISFCC à Perth, en Australie. A cette occasion, Greentech a remporté le Grand Prix IFSCC Recherche Appliquée pour ses travaux avec LabSkin Creations sur le lien entre système nerveux et hyperpigmentation. Grâce à un modèle inédit de peau reconstruite en 3D, l'étude révèle qu'un signal neuronal, le RGMB, joue un rôle direct dans la surproduction de mélanine et le vieillissement cutané, une piste jusqu'ici inexplorée, au-delà des mélanocytes et kératinocytes classiques. Ces travaux ont donné naissance à un actif naturel, ILUMYS®, qui cible les taches pigmentaires.
www.greentech.fr

RELANCE DE PLANTES RARES DANS LA DROME
À Parnans, dans la Drôme, Laurent Bourgeois cultive à Arom'antique une collection de près de 600 variétés de plantes aromatiques en bio, sans forçage sous serres chauffées. Ceci est le résultat d'une recherche de trois ans à retrouver dans les textes médiévaux, les plantes utilisées au Moyen Âge (hysope, rue, aurone, marrube, cataire, etc.). Ces plantes, et d'autres, sont transformées à quelques kilomètres, en produits cosmétiques sous sa marque BôM Cosmétique.
www.plantearomatique.com
www.bom-cosmetique.com

PROJET D'USINE POUR ALDIVIA
Aldivia, spécialiste des lipides végétaux, lance la construction d'une nouvelle usine à Beauvallon. Ce nouvel outil industriel doit tripler les cadences de formulation et intégrer des technologies de chimie verte. En ancrant cette infrastructure dans le Rhône, Aldivia renforce la filière biosourcée régionale et structure une chaîne d'approvisionnement valorisant les co-produits.
www.aldivia.com

GATTEFOSSE : SES PREMIERS INGREDIENTS USA
Expert en ingrédients de spécialité, Gattefossé a validé cet été huit ingrédients stratégiques fabriqués sur son site oléochimique de Lufkin, aux États-Unis : trois excipients pharmaceutiques et cinq ingrédients cosmétiques, produits selon les mêmes standards qualité que sur tous les sites du groupe. Cette validation constitue une étape clé, qui marque le véritable démarrage industriel du site américain.
www.gattefosse.com

FLACONS DE PARFUM : PARTENARIAT ISEROIS
Start-up grenobloise fabriquant des aimants recyclés, MagREEsource s'est associée à Pochet et Chanel pour créer un aimant 100 % recyclé, intégré aux capots de flacons de parfum. Chanel a signé un contrat pluriannuel et investi dans une machine dédiée, faisant passer la production à plusieurs centaines de milliers de pièces cette année.
www.magreesource.com

Les financements

WEBINAR FINANCEMENTS INNOVATION
Le 10 novembre, à Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, Innov'Alliance, le Cluster Bio et leurs partenaires, proposent un panorama des principaux financements mobilisables pour les PME et start-up innovantes, en particulier en Auvergne-Rhône-Alpes. L'objectif est d'aider les entreprises à identifier les dispositifs les plus adaptés à leur projet et à comprendre comment y accéder efficacement, qu'il s'agisse d'innovation, de R&D, de développement industriel ou de passage à l'échelle.
Inscription en ligne sur le site d'Innov'Alliance.

FINANCER SON INNOVATION
Le 27 novembre 2026 en webinaire, Innov'Alliance et le Cluster Bio proposeront un panorama des financements mobilisables en Auvergne-Rhône-Alpes pour accompagner les projets d'innovation et de développement. Seront notamment présentés les aides régionales à l'innovation, les Packs Relocalisation, les aides au conseil, le Prêt Région souveraineté industrielle ainsi que le fonds Bio Filières Durables. Gratuit et ouvert à tous.
Inscription en ligne sur le site d'Innov'Alliance.

MISSION CES LA VEGAS
Le CES permet aux industriels de faire de la veille stratégique et de développer leur réseau commercial ; aux start-ups, il offre l'occasion de valider leur marché et de créer des partenariats avant d'exposer. Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises accompagne la visite (webinaire sur les tendances, aide logistique, visite collective et parcours, soirée networking régionale le 7 janvier 2027 à la Stratosphère). La région prend en charge l'étude des tendances et la soirée networking ; le reste à charge pour l'entreprise est d'environ 2, 7k€ (vol, hôtel, badge). Inscription auprès de Julie Debiton (jdebiton@arae.fr) avant le 6 novembre.

LA NEWSLETTER DE VOTRE COSMETOPOLE ET VOUS
Vous aimez ce que vous y lisez. Vous voulez nous le dire ? Ou il vous manque des informations ? Faites-le nous savoir via ce sondage rapide.
Vous avez des collègues qui souhaiteraient la recevoir, mais n'en sont pas destinataires. Transmettez ce lien pour qu'ils s'y abonnent. Merci !